Image not found or type unknown

Probleme de bip de garage

Par **jean yvon**, le **25/06/2013** à **17:35**

« je viens d'acheter un stationnement dans un parking sécurisé, le bip pour entrer dans le parking est cassé mais fonctionne, il était entouré de scotch ;le propriétaire louait son emplacement c'est le locataire qui donné le bip défectueux à l'agence immobilière qui nous a vendu le bien le propriétaire qui nous a vendu l'emplacement devait il nous donner un bip en état peut on exiger qu'il nous dédommage de l'achat d'un nouveau bip, devait il demander à son locataire de le remplacer si c'est lui qui l'avait cassé merci »

Par **youris**, le **25/06/2013** à **17:46**

bjr,
il fallait refuser le bip chez l'agent immobilier ou le notaire.
maintenant que vous avez la télécommande, il me semble un peu tard pour demander son remplacement.
cdt

Par **HOODIA**, le **26/06/2013** à **19:04**

J'ai eu un cas presque identique ayant acheté un appartement ou l'ex propriétaire devenait pour quelques mois mon locataire ,et qui croyait que je devais lui payer un nouveau bip ,car le sien était HS suite à de nombreux chocs de sa part !....
J'ai prélevé sur la garantie .

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés